

Introduction

Bien que les hommes d'affaires étrangers aient largement déterminé l'activité de la place de Lyon au XVI^e siècle, ce que nous savons aujourd'hui de ce grand centre du commerce international repose essentiellement sur l'exploitation de sources françaises par plusieurs générations d'historiens¹. Si les « marchands italiens » sont unanimement désignés comme les principaux agents de la prospérité lyonnaise au début de l'époque moderne, le discours et la pratique de ces opérateurs restent en marge de l'historiographie, qui propose de décrypter les stratégies des Italiens sans porter attention à leurs conditions de production.

Ce paradoxe est symptomatique d'une approche qui caractérise les courants dominants l'histoire du développement économique de l'Europe moderne, et consiste à privilégier les facteurs structurels et conjoncturels de formation des marchés – l'action des hommes d'affaires en apparaissant comme le simple produit. L'avènement de la société de marché lié au phénomène de mondialisation a, en effet, engendré un engouement pour les questions de la naissance et du développement des marchés et des réseaux marchands. Tandis que les historiens de l'École des *Annales* privilégiaient l'histoire des mouvements de la conjoncture économique à partir de l'analyse sérielle de données chiffrées², les tendances culturalistes et institutionnalistes qui dominent l'historiographie récente ont mis l'accent sur le rôle joué par les coutumes, les institutions et la confiance dans l'organisation des échanges³. La question de la perception qu'ont les opérateurs économiques du XVI^e siècle des changements affectant le monde dans lequel ils vivent, et de la manière dont ils peuvent en tirer parti, n'est donc pas prise en compte par ces deux traditions historiographiques.

Les études d'histoire économique s'appuyant sur les fonds privés d'entreprises, qui connurent un premier essor après la seconde guerre mondiale, ont pourtant montré l'apport que représente l'analyse de l'activité marchande à l'étude des phénomènes économiques globaux. Dans un premier temps ces travaux, essentiellement conduits par des historiens médiévistes, débou-

1. VIGNE, 1903; BRÉSARD, 1914; KLEINCLAUSZ, 1939; GASCON, 1971; BAYARD 1971, 1990.

2. BRAUDEL, 1979; CHAUNU, 1969; MAURO, 1966.

3. CURTIN, 1984; NORTH, 1991; GREIF, 2006; GELDERBLOM, 2013.

chèrent sur la production d'importantes monographies dédiées à la mise en valeur du rôle joué par les élites marchandes urbaines dans les processus de modernisation de la société entre le XIII^e et le XV^e siècle⁴. Plus récemment, l'attention des historiens de l'entreprise s'est portée sur le fonctionnement des réseaux marchands et des places commerciales et financières⁵. Dans cette perspective, les hommes d'affaires n'apparaissent pas seulement comme tributaires, mais aussi comme promoteurs des structures politiques et juridiques et des coutumes qui façonnent les espaces économiques dans lesquels s'inscrit leur action. Les archives disponibles pour ce type de recherche et les questions qu'elles sont à même d'éclairer, qui peuvent concerner des aires géographiques et des périodes historiques très diverses, sont quant à elles loin d'avoir été épuisées. Beaucoup reste à faire dans le domaine de l'histoire des pratiques marchandes envisagées dans leurs rapports avec les lieux d'échange.

La présente étude se propose d'examiner la position de Lyon dans le commerce international et dans les stratégies des firmes italiennes au moment du rayonnement des foires, dans les années 1540, à partir de l'analyse du rôle joué par des opérateurs économiques de premier plan : les hommes d'affaires italiens.

L'essor économique de cette place au XVI^e siècle doit en effet beaucoup aux firmes florentines, lucquoises, génoises et milanaises qui y sont alors implantées et dont l'influence s'exerce aussi sur d'autres hauts lieux du commerce international comme Anvers, Londres, Medina del Campo ou Lisbonne. Ceux que l'on appelle les marchands-banquiers italiens sont bien connus pour avoir diffusé à travers l'Europe les techniques comptables et financières hautement perfectionnées mises au point chez eux et pour être devenus, grâce à leur réussite en affaires, les créanciers des princes et des papes. Derrière la réalité fragmentée d'une Italie composée d'États-villes et de populations variées et souvent opposées se dessine, sur le plan économique, une certaine avance dans le domaine des pratiques comptables et bancaires, en particulier entre acteurs issus du nord de la péninsule. Après l'âge d'or des villes côtières spécialisées dans le commerce lointain, qui implique une prise de risques et des bénéfices très élevés, les villes de l'intérieur, notamment Florence et Lucques, s'imposent sur la scène européenne par leurs réseaux d'entreprises et par la mise en place du change comme moyen de paiement et instrument de crédit. Au XVI^e siècle, la floraison des maisons de commerce italiennes à travers l'Europe est fondée sur une offre de services bancaires et de produits de luxe (soieries, épices, armes et œuvres d'art) surtout destinés à satisfaire la demande des classes supérieures. Les hommes d'affaires italiens tirent de l'extension géographique et de l'efficacité de leurs réseaux d'affaires une capacité à mobiliser rapidement d'importantes masses de numéraire, acquérant ainsi une position centrale

4. SCHULTE, 1923; SAPORI, 1926; MELIS, 1962; DE ROOVER, 1963.

5. GOLDTHWAITE, 1995; MUELLER, 1997; TOGNETTI, 1999; GUIDI BRUSCOLI, 2000.

dans les circuits internationaux. Cette situation leur profite à la fois en tant qu'agents commissionnés par des tiers pour effectuer des transferts de fonds, et en tant que spéculateurs pouvant tirer parti des variations intervenant sur le marché européen des changes.

L'immigration italienne à Lyon ne s'explique pas pour autant par les seules motivations d'ordre économique. Les conflits politiques et religieux qui agitent les États italiens poussent nombre de leurs habitants sur les routes dès le milieu du Moyen Âge : tel est par exemple le cas, à Lucques et à Gênes, des dissensions entre catholiques et protestants. Les conflits socio-politiques jouent aussi un rôle décisif. La lutte pour le pouvoir que se livrent nobles et marchands enrichis de Gênes, appuyés tantôt par la France, tantôt par l'Espagne, conditionne le départ et le sort des émigrés dans ces deux pays. Les désastres de la Bicoque et de Pavie entraînent l'arrivée en France de partisans milanais dont les Birague sont les plus illustres. À Florence, les luttes intestines entre Guelfes et Gibelins, puis la prépondérance espagnole et le régime despotique instauré par les Médicis, multiplient les proscrits, qui fuient surtout en France. L'attachement symbolique de certains *fuoruscitti* à la couronne française et la politique des grands-ducs, assez pro-française dès l'avènement de Côme I^{er}, ne font qu'encourager ce mouvement migratoire.

Située entre les deux grands foyers économiques que sont l'Italie et les Pays-Bas, et jouissant des privilèges concédés par les rois de France pour susciter une rivale à Genève en y créant des foires⁶, la place de Lyon offre aux Italiens un terrain particulièrement propice pour exercer leur sens des affaires. Du point de vue juridique, la ville, dépourvue de cours souveraine, garde longtemps une relative indépendance vis-à-vis du pouvoir royal. Alors que le roi et l'Église se disputent la juridiction de la sénéchaussée, la vie citadine est gérée par un Consulat, dont les membres sont élus parmi les familles patriciennes et les représentants des marchands d'origine étrangère⁷. Aux privilèges des foires, que le Consulat défend avec ardeur, s'ajoute la juridiction de la Conservation, ancêtre du tribunal de commerce, qui permet de juger rapidement les différends pouvant surgir entre marchands et exerce en outre les fonctions de police : cet office est tenu par des Italiens durant la plus grande partie du XVI^e siècle.

Le roi favorise la conquête du pouvoir urbain par les marchands, car il y voit le plus sûr moyen de s'assurer l'aide financière de Lyon. Alors que le processus de mainmise royale sur l'imposition directe accompli sous Charles VII alimente la politique expansionniste des souverains et stimule

6. L'histoire des foires de Lyon commence le 9 février 1420 lorsque Charles VI, par lettres patentes émises de Vienne, accorde à la ville deux foires annuelles que tous les marchands sont autorisés à fréquenter et où toutes les monnaies peuvent avoir libre cours. Pour plus de détails sur l'organisation de cette institution et son évolution jusqu'au XVI^e siècle, voir la première partie de l'étude que BRÉSARD (1914) a consacrée aux foires lyonnaises.

7. FÉDOU, 1964, 47-60, p. 113-114; GONTHIER, p. 19-43.

la centralisation, la politique de gestion des foires est avant tout marquée par des préoccupations d'ordre fiscal et en un sens pré-mercantiliste (taxes à l'importation, essais d'implantation d'industries nationales). Les Italiens de Lyon sont pourtant des alliés avec lesquels il faut compter. Du début des guerres d'Italie jusqu'à la paix du Cateau-Cambrésis, la cour séjourne périodiquement à Lyon et le roi recourt aux puissantes réserves de la ville pour financer ses rêves de conquête et sa rivalité avec Charles Quint. Seuls les Italiens sont en mesure de satisfaire les exigences croissantes de l'administration royale. Les Cenami sont les principaux financiers sous Louis XI ; jusqu'aux alentours de 1520, les généraux des finances sont étroitement liés aux marchands-banquiers de Lyon. La puissante maison Gadagne est créancière de Semblançay, responsable des finances de François I^{er}, et fournit d'importantes sommes à la monarchie en 1521⁸. Peu touchés par les droits d'entrée sur les marchandises, qui leur sont du reste souvent affermés, les Italiens tirent d'importants bénéfices du négoce des créances royales, et sont à même d'influer sur les décisions des souverains en leur faveur.

L'existence de puissantes communautés marchandes italiennes à Lyon soulève, du point de vue de l'histoire économique, des questions relatives à la conjonction entre les opportunités offertes par la place et les projets commerciaux des firmes qui décident de s'y implanter. Dans quelle mesure l'activité de ces hommes d'affaires conditionne-t-elle la vie économique lyonnaise et comment ceux-ci s'adaptent-ils aux structures économiques préexistantes ? Quelles relations les compagnies implantées à Lyon entretiennent-elles avec leur maison-mère ? Peut-on parler d'une identité florentine ou lucquoise, *a fortiori* « toscane » des maisons de commerce ? Comment se définit-elle par rapport aux autres modèles d'entreprise existant à l'époque en Méditerranée et dans l'Europe du Nord ? Comment ces formes d'organisations sont-elles mises au service de l'activité menée à Lyon ? Enfin, comment les différentes compagnies composent-elles entre elles et avec les autres opérateurs présents sur place et dans le Royaume ?

Les études de la présence italienne à Lyon ne répondent guère à ces questions. Le tableau dressé par l'historiographie française est celui d'une domination totale des Italiens sur le marché lyonnais. Ce point de vue fait écho à une tradition historiographique de longue date, qui décrit l'installation de grandes familles toscanes dans le Royaume – les Strozzi, les Arnolfini ou les Salviati – comme partie d'un processus de domination capitaliste, technique et culturelle de l'Italie sur la France, symbolisé par l'expression de « France italienne » utilisée par J.-F. Dubost⁹. Sans grande surprise, cette

8. HAMON, 1994.

9. Outre les nombreux travaux s'attachant à décrire des aspects particuliers de cette domination (voir par exemple, en matière de musique, PRUNIÈRES, 1913, ou en matière de politique, MASTELLONE, 1972), on peut citer une étude générale antérieure à celle de J.-F. DUBOST, et dont ce dernier s'est largement inspiré : celle d'Émile PICOT, 1901, où l'auteur dresse un panorama de l'hégémonie

approche prévaut aussi parmi les historiens d'une ville où les Italiens se sont illustrés dans les domaines qui leur ont assuré une position privilégiée en Europe. Selon R. Gascon, Lyon n'aurait été qu'une « colonie italienne¹⁰ ». Un fossé infranchissable aurait séparé l'aristocratie italienne des affaires fermée sur elle-même et préoccupée de grand négoce et de lettres de change, des marchands locaux de moindre envergure, cantonnés aux circuits de la redistribution des produits importés par les Italiens et à l'usage concomitant des obligations. Lyon apparaît dans cette perspective comme une place passive et un sous-produit du commerce international. Ses relations avec l'arrière-pays, et les dynamiques de longue durée qui ont contribué à son rayonnement économique, sont ainsi laissées de côté. La thèse de la domination italienne à Lyon est aussi reprise par F. Bayard dans son étude de la firme Bonvisi, et par trois économistes, M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace et L. Gillard dans l'ouvrage collectif qu'ils ont consacré au marché européen des changes au xvi^e siècle (1986), en grande partie fondé sur la littérature existante. Dans ce dernier ouvrage, l'analyse de la domination italienne et de la position de Lyon dans le commerce international s'inscrit dans une théorie plus vaste du développement économique de l'Europe moderne. Cette théorie s'appuie, dans une filiation braudélienne, sur un concept d'étagement entre d'une part, la vie économique de base de zones retardataires, dépourvues d'institutions favorables au commerce et d'opérateurs familiaux avec le maniement d'instruments monétaires complexes, et d'autre part, le réseau hiérarchisé des grandes places commerciales modernes, qui polarisent la majeure partie des échanges intra-européens et jouent un rôle moteur sur le plan de l'innovation technique et financière. Ces divisions spatiales marquées induisent elles-mêmes un découpage chronologique linéaire entre des phases successives de domination et de déclin des places.

L'histoire commerciale de Lyon a donc été marquée jusqu'ici par une approche statique du fonctionnement de la place, qui conditionne aussi bien la description de la nature et de l'évolution de l'activité des firmes italiennes que la perception des changements intervenus à la fin du xvi^e siècle. Spécialisés dans l'importation de produits rares à forte valeur ajoutée (soieries italiennes, épices du Levant, métaux allemands), les Italiens se livrent plus occasionnellement, selon les historiens de Lyon, à l'exportation de produits français et nord-européens (toiles, fourrures et livres) en Italie. Tandis que les Florentins se consacrent autant à l'activité bancaire et qu'au négoce des marchandises, les Lucquois seraient plutôt spécialisés dans les affaires de change. La prospérité simultanée et l'alliance du change et de la marchandise apparaissent comme une spécificité de la première moitié du xvi^e siècle et comme le signe de l'éclatante fortune de Lyon. Dès les années 1550-1560,

italienne qui aurait régné en France jusqu'à la fin du xvi^e siècle dans des domaines aussi divers que l'armée, le gouvernement, les finances, la diplomatie, la banque, la vie de cours, les arts...

10. GASCON, 1971, p. 340.

sous l'influence des premières difficultés commerciales et du désordre croissant des monnaies et des finances publiques, une fièvre usuraire s'empare des Italiens, qui s'enferment dans le crédit et la spéculation. La « rupture du commerce et de la banque » explique la discordance chronologique entre d'une part, une crise de la marchandise entamée dans les années 1574-1575, sous l'effet des troubles politico-religieux qui agitent le Royaume et, d'autre part, une crise bancaire débutant seulement une dizaine d'années plus tard. Première conséquence de cet ébranlement, les Italiens tentent d'intégrer les circuits de distribution des produits locaux, auparavant réservés aux marchands français – tentative d'infiltration mal vécue par ces derniers. Les Lucquois, spécialistes du change, ravissent quant à eux le premier rang aux Florentins, et les grands banquiers de la seconde moitié du xvi^e siècle sont presque tous originaires de la cité rivale de Florence, tels les riches Bonvisi, Arnolfini et Micheli. La crise lyonnaise se solde finalement par un retrait massif des firmes italiennes. « Un centre chassant l'autre¹¹ », Lyon aurait ravi la domination du commerce et du change intra-européen à Genève avant d'être déclassée dans ses fonctions de centralité de paiements à l'échelle nationale et internationale par la capitale¹² et par Besançon. Alors que la spécialisation des Lucquois dans les activités bancaires expliquerait qu'ils aient mieux résisté à la crise que les Florentins, la supériorité technique des hommes d'affaires génois actifs sur les foires franc-comtoises aurait déterminé leur victoire finale sur les Toscans de Lyon. Anvers et Londres se seraient ensuite imposées sur le marché européen des changes grâce l'avance acquise par leurs marchands dans le domaine de la transférabilité et de la négociabilité des effets de commerce¹³.

Si l'importance des hommes d'affaires italiens dans la vie économique de l'Europe moderne, et en particulier de Lyon au milieu du xvi^e siècle, ne saurait être discutée, l'idée d'une domination unilatérale dans les domaines commercial et bancaire rejette dans l'ombre d'autres opérateurs économiques importants comme les Allemands, les Suisses et les Espagnols. L'établissement de distinctions rigides entre les différents groupes sociaux, leurs domaines d'activité et les espaces économiques concernés par leurs transactions entre de surcroît en contradiction avec la possibilité d'un fonctionnement organisé de la place, qui implique des liens de complémentarité et de dépendance entre des opérateurs d'origine et de niveaux variés, entre les différents secteurs de l'économie et entre des places marchandes d'importances diverses. Certains ouvrages d'histoire commerciale portant sur le xvi^e siècle français et ne traitant pas directement du marché lyonnais

11. BOYER-XAMBEU *et alii*, p. 171.

12. BRAUDEL, 1966, I, p. 449 ; 1982, III, p. 292 ; SPOONER, 1959, p. 279-281 ; KINDELBERGER, 1984, p. 95.

13. DE ROOVER, 1953 ; VAN DER WEE, 1967 ; GOLDTHWAITE, 2009.

invitent du reste à nuancer les thèses avancées par R. Gascon. L'étude de G. Caster sur le pastel toulousain ou encore celle que H. Lapeyre a consacrée au commerce franco-espagnol à partir du fonds Ruiz montrent tout à la fois l'implication directe (dans le cas du pastel) ou indirecte (dans le cas du commerce franco-espagnol) des Italiens dans le marché intérieur et le développement dans certaines grandes villes françaises – en l'occurrence, Toulouse, Nantes et Rouen – d'une classe de grands négociants de souche très impliqués dans le commerce international, comme les Assézat et les Poulain¹⁴. Les grandes compagnies commerciales marseillaises du XVI^e siècle (Compagnie du Corail de Bône, Compagnie drapière de l'Écarlate) sont aussi formées avec le concours de marchands locaux (Pierre Albertas, Jean Daysac)¹⁵. Étant donné la participation notable de ces négociants dans le grand négoce, on ne peut que douter de leur retard sur le plan technique. Les archives notariales parisiennes et rouennaises utilisées par M. Mollat dans le cadre de ses recherches sur le commerce normand témoignent justement de la diffusion précoce du change dans l'espace français¹⁶. Bien qu'antérieurs à l'étude de R. Gascon, ces différents travaux – dont l'auteur a en partie fait abstraction – entrent en contradiction avec elle, ouvrant la porte à de nouvelles recherches.

La nature des sources sollicitées par l'historiographie française explique en partie l'adoption unanime des thèses formulées par R. Gascon. S'il peut paraître contradictoire de caractériser le rôle joué par les compagnies italiennes en s'appuyant uniquement sur des sources locales, celles-ci ne peuvent constituer l'unique base documentaire d'une étude portant sur un marché dont le fonctionnement est fortement influencé par les stratégies d'hommes d'affaires étrangers. Certes, les documents administratifs et juridiques offrent des éléments de description de l'organisation commerciale (contrats de société, actes de procès), aident à analyser les techniques financières (protêts et listes de cours des changes) et à mesurer les flux commerciaux (droits d'entrée, inventaires après-décès) – de manière cependant imparfaite et biaisée; dans ce dernier domaine, en effet, l'existence avérée de fraudes et la spécialisation plus ou moins prononcée des maisons de commerce réduisent considérablement la portée de l'analyse. Plus fondamentalement, ces différents documents ne montrent pas comment se lient les différents aspects de la vie économique qu'ils évoquent et ne peuvent aider à reconstruire et à analyser des mécanismes économiques comme l'intégration des marchés monétaires et les processus sociaux qui les conditionnent – par exemple, la constitution de réseaux marchands. Les études fondées sur de telles sources ne sauraient offrir une vision dynamique du fonctionne-

14. CASTER, 1962, p. 171-189; LAPEYRE, 1955, p. 123.

15. BILLIQUOUD, 1951, p. 209-210.

16. MOLLAT, 1952, p. 389.

ment de la place dans ses relations avec des espaces économiques plus vastes, mais seulement un panorama général de ses activités.

Le recours aux fonds privés d'entreprise revêt ici toute son importance. Parce qu'ils permettent de reconstruire la complémentarité des flux commerciaux entre différentes régions et de montrer les processus de compensation entre flux commerciaux, bancaires et financiers, les livres de comptes des marchands permettent en effet de dépasser la vision proposée par l'historiographie française. Leur étude permet de montrer les formes de collaboration entre des acteurs d'envergures diverses, les relations fonctionnelles que différentes places entretiennent entre elles et l'articulation du grand commerce avec l'économie intérieure. Elles révèlent ainsi l'unité et la cohérence d'un trafic impliquant une variété d'objets (produits, acteurs et territoires). La correspondance commerciale contient quant à elle des informations susceptibles d'éclairer les modes d'agencement des réseaux et l'élaboration des stratégies marchandes – autant d'aspects que les sources locales laissent dans l'ombre.

Afin de comprendre, de l'intérieur, le fonctionnement du marché lyonnais, la présente enquête cherche donc à éclairer ces différents processus économiques et sociaux, en se concentrant sur l'étude des formes d'organisation et sur celle des transactions marchandes, comprises à la fois comme des pratiques sociales et comme le résultat de choix opérés dans un contexte économique donné, qui se révèle à travers elles. L'étude des firmes italiennes elles-mêmes ne peut que gagner à être menée à partir de la documentation produite par leur branche lyonnaise. Cette approche « périphérique » permet en effet d'évaluer leur adaptabilité au tissu économique local – un aspect qui n'est pas pris en compte dans les études se concentrant sur l'activité des Italiens dans leur cité d'origine – et de montrer le rôle que joue le marché lyonnais dans la structuration des réseaux de compagnie à l'échelle européenne, ainsi que dans le choix des modes opératoires adoptés par les Italiens.

L'abondante documentation qu'ont laissée les firmes florentines actives en Europe pendant le Moyen Âge et l'époque moderne¹⁷ rend possible une telle entreprise, puisque celles-ci jouent un rôle de premier plan à Lyon au XVI^e siècle et que nombre d'entre elles y possèdent alors une antenne. Bien que la puissance économique des grandes firmes lucquoises (Bonvisi, Micheli & Arnolfini, Cenami & Parenisi) implantées outre-mer ne le cède en rien à celle des Florentins, ces derniers occupent à Lyon une position privilégiée¹⁸. La nation florentine, fondée à Genève dès 1447, est

17. Sur cette question, voir notamment GOLDTHWAITE, 2009, p. 58, 64.

18. La communauté florentine de Lyon ne se limite toutefois pas à une diaspora marchande. D'illustres Florentins sont installés dans la ville depuis la Renaissance : condottieri, hauts dignitaires de la Cour, théologiens, savants, lettrés et artistes... Ces riches familles s'établissent sur la rive droite de la Saône, dans la zone comprise entre les quartiers de Saint-Jean, Saint-Paul et la colline de Fourvière. Ils acquièrent des demeures médiévales et les remanient selon le goût italien. Aussi dit-on

la plus riche, la plus nombreuse et la mieux organisée de toutes¹⁹. Seuls les Florentins ont un consul pour les représenter sur la place des Changes et devant les autorités communales. Les autres nations ne sont que des groupements de fait, fondés sur une solidarité d'intérêts qui s'incarne dans le vote de députés lorsque la situation l'exige²⁰. Les Florentins se font aussi bien apprécier en tant que financiers que fournisseurs de soieries, d'armes et d'épices. Leur puissance économique est telle qu'ils exercent souvent les plus hautes charges communales et dictent en maintes occasions, la politique municipale et royale. En contrepartie, ils participent aux impositions fiscales et subissent – au même titre que les autres Italiens – la stigmatisation en période de difficultés.

Seuls Michele Cassandro (1979) et, plus récemment, Sergio Tognetti (2013), ont aussi eu recours à des archives d'entreprises italiennes – respectivement, celle des Martelli et celles des Gondi – pour étudier la vie économique lyonnaise. L'ouvrage de M. Cassandro, qui étudie la conjoncture lyonnais autour des années 1570, reprend chacune des thèses formulées par R. Gascon. Signalons toutefois que seuls deux chapitres sont consacrés à l'étude des sources et que leur angle d'approche est limité par le choix de la documentation. M. Cassandro se concentre en effet sur les livres de foires, qui ne donnent à voir que l'aspect local de l'activité cambiaire – l'aspect international apparaissant essentiellement dans les livres des commettants et dans les grands livres²¹. L'analyse porte donc essentiellement sur le cadre institutionnel (dates des paiements, cours des changes lyonnais) des opérations menées par la firme, qui ne sont pas examinées en elles-mêmes. La question des stratégies commerciales est ainsi laissée de côté, d'autant plus que la correspondance est en partie reproduite sans être exploitée. L'argument central de M. Cassandro concernant la situation financière de la compagnie prise comme indicateur d'un déclin lyonnais se fonde sur la seule lecture des comptes gains et pertes. Comme il est démontré au premier chapitre du présent ouvrage ce type d'approche peut induire de nombreux pièges d'interprétation. La majeure partie de l'étude de S. Tognetti, qui s'attache à comprendre le rôle joué par l'élite mercantile et bancaire italienne sur la place, repose également sur l'examen de comptes analytiques. L'auteur privilégie l'étude du commerce des marchandises et celle des finances royales. La lecture des comptes de profit transcrits dans l'ouvrage révèle toutefois la forte probabilité que la banque Gondi soit, comme celle des Salviati, très impliquée, voire spécialisée, dans les affaires

d'eux, à Lyon, qu'ils sont considérés marchands par l'accumulation des richesses, et seigneurs dans l'usage qu'ils en font.

19. La nation est une association politique, économique, juridique et religieuse, qui protégeait les droits et établissait les devoirs de chaque citoyen appartenant au même État.

20. GASCON, 1971, p. 359.

21. Sur la structure des comptabilités des compagnies toscanes implantées à Lyon, voir chapitre 1.

de change²². Seules quelques lignes sont pourtant consacrées à l'activité cambiaire des Gondi. Les archives des firmes italiennes de Lyon sont ainsi loin d'avoir livré tous leurs secrets, et les recherches en cours dans les archives Martelli²³ et Salviati²⁴ permettront à n'en pas douter de renouveler profondément l'histoire de la place de Lyon.

La présente étude se fonde sur le fonds Salviati de Lyon pour proposer une conception nouvelle du fonctionnement de la place et de ses firmes, en se concentrant sur l'étude des pratiques marchandes dans leurs relations avec les espaces économiques, afin de mettre au jour l'influence réciproque des traditions mercantiles florentines et des structures économiques de la place. Groupe familial majeur du patriciat florentin, les Salviati s'affirment sur la scène européenne du xvi^e siècle par l'étendue de leurs réseaux d'alliances – en particulier leurs liens privilégiés avec les Médicis – et par leur puissance économique²⁵. Implantée à Lyon dès 1508, la maison Salviati se fait connaître pour son implication dans les finances royales et sa fonction de canal de communication entre la cour et la Curie romaine, où la famille compte plusieurs membres²⁶. Dans les années 1540, l'empire commercial fondé par le célèbre diplomate et homme d'affaires Jacopo Salviati, beau-fils de Laurent le Magnifique et beau-frère de Léon X, est aux mains de ses neveux Piero et Averardo Salviati. Ceux qui, selon leurs cousins de Rome, « avec leurs parents, leurs associés et leurs employés, comprennent tout Florence, les grands et les petits comme les médiocres²⁷ », tendent à délaisser la marchandise pour se spécialiser dans la finance et la spéculation bancaire.

22. La part très importante prise par l'activité de change menée en compte propre et en commission par les Gondi se détache nettement de la transcription du compte gains et pertes établie par l'auteur (TOGNETTI, 2013, p. 30).

23. Thèse en cours d'Ilario MOSCA : *Réseaux socio-économiques et pratique des affaires au temps des Guerres de Religion. La compagnie florentine des Martelli à Lyon (1564-1572)*.

24. Les travaux d'Agnès PALLINI-MARTIN (*Réseaux florentins, négoce et politiques à Lyon autour de 1500. Giuliano da Gagliano et la compagnie Salviati*, thèse à paraître) se fondent sur l'exploitation des archives de la compagnie Salviati de Lyon au début du xvi^e siècle. Heinrich Lang s'intéresse quant à lui au développement du réseau marchand des Salviati en France et aux Pays-Bas (LANG, 2009, 2012 et 2014).

25. HURTUBISE, 1985.

26. Au xvi^e siècle, les cardinaux Giovanni et Bernardo Salviati, fils de Jacopo et de son épouse Lucrezia de' Medici, sont des personnages de premier plan à la cour pontificale, font tout leur possible pour promouvoir les intérêts de la famille à Rome et placent régulièrement à Lyon leurs milliers de ducats de rentes ecclésiastiques (HURTUBISE, 1985, p. 233-250, 346). Leur neveu et successeur Antonio Maria adopte une attitude plus distante vis-à-vis du clan familial et ne possède pas de compte dans les registres de la banque de Lyon.

27. « *con loro parentado, con loro compagni et ministri, comprendono tutta Firenze, grandi, piccoli e mediocri* » (ASE, *Carte Strozziene*, I, 334, c. 166). Ce point de vue est partagé par François Guichardin qui, à l'occasion de son mariage avec l'une des sœurs de Piero et Averardo, Maria Salviati, explique son choix de la manière suivante : « Bien qu'il se trouvât à l'époque [à Florence] des jeunes filles mieux dotées et [tout aussi] nobles, je n'en choisis pas moins celle-là, parce qu'Alamanno [père de Piero et Averardo] et Jacopo [son cousin, fondateur de l'entreprise] dépassaient quelque citoyen privé que ce soit à Florence du point de vue de la parentèle, et de la richesse, et de la munificence, et de la réputation... » (cité par HURTUBISE, 1985, p. 231-232).

Si le xvi^e siècle consacre l'importance du rôle du « marchand moyen » dans le commerce international²⁸, les Salviati font ainsi plutôt figure de grands banquiers. En raison de sa position avantageuse dans le commerce intra-européen et de son rôle de place de compensation des paiements, la place de Lyon leur offre l'occasion de développer cette inclination. Les Salviati sont représentatifs de cette aristocratie de la banque et de la finance qui est l'objet des nombreuses plaintes des conseillers lyonnais, de plus en plus hostiles à son emprise, et dont les historiens estiment qu'elle contrôle alors discrètement les ressorts de la vie économique et institutionnelle de la cité – une influence sans doute d'autant plus prononcée, dans leur cas, que l'un des gouverneurs de leur banque, Leonardo Spina, exerce à plusieurs reprises la charge de consul de la nation florentine. Nous tenterons de comprendre, en étudiant l'activité de la compagnie que ce dernier gère au nom des Salviati, par quels moyens et à quel prix s'exerce le pouvoir silencieux des grandes puissances d'argent.

L'*Archivio Salviati* est le plus important des fonds d'entreprise italiens après celui de Datini. Déposé depuis 1972 à l'École normale supérieure de Pise, il conserve plusieurs milliers de livres d'entreprises de banque, de négoce et de production, des comptabilités personnelles, des registres d'administration des biens patrimoniaux, qui couvrent une période s'étendant du début du xv^e au milieu du xix^e siècle. Ces archives documentent l'activité commerciale des Salviati en Europe et dans le monde, ainsi que la gestion des propriétés immobilières acquises par la famille en Italie (à Florence, à Pise, à Rome et dans les campagnes environnantes). Du point de vue de l'histoire du grand commerce, ce fonds offre un témoignage unique en raison de la préservation de séries de livres ininterrompues de l'ouverture à la fermeture des compagnies et de la juxtaposition des différents types de documents (livres de comptes, journaux, copies de lettres...), qui permet d'observer les mêmes affaires sous plusieurs angles. La banque de Lyon a laissé des séries très complètes de livres comptables. La mise en rapport des journaux et des mémoriaux, où sont enregistrées chronologiquement et en détail toutes les transactions, avec les grands livres et les carnets de paiement, qui reproduisent ces dernières de manière synthétique et codifiée, rend possible l'analyse précise et complète de l'activité, tout en donnant à voir la manière dont les acteurs se représentent les affaires et leur insertion dans un réseau marchand. Bien que les originaux des lettres envoyées et reçues par les Salviati ne soient plus disponibles, une partie de leur contenu est accessible grâce à la conservation de registres spécifiques dans lesquels les marchands avaient l'habitude de recopier intégralement ou partiellement leur correspondance. Ces copies constituent un complément très important à l'étude des livres de comptes, puisqu'elles contiennent les informations

28. Sur tous ces points, voir BRULEZ, 1959.

sur lesquelles se fondent les décisions des opérateurs et permettent donc la confrontation de leur discours avec leur pratique. Enfin, certains registres auxiliaires offrent des renseignements divers sur les aspects organisationnels de la firme et du réseau marchand ou encore sur la conduite d'opérations à caractère exceptionnel et jugées de haute importance.

Toutes ces sources ont été mises à contribution pour répondre aux besoins de l'enquête. La comptabilité et les registres de copie de lettres ont constitué les points d'ancrage de nos recherches. Les livres contenant des écritures plus détaillées ont quant à eux permis d'améliorer la compréhension d'opérations complexes et d'éclairer certains aspects concrets des transactions, dont les registres centraux ne rendent pas compte. L'approche par les archives de firmes ne dispense pas, du reste, de recourir ponctuellement aux sources locales et nationales. Celles-ci permettent notamment d'identifier les opérateurs français et d'ancrer leur interaction avec les Salviati dans le contexte de leur propre activité – dont les comptabilités italiennes n'offrent souvent qu'une vision très réduite. La base du minutier central parisien et les minutiers tourangeaux, en particulier, se sont révélés de précieux compléments à l'étude du réseau marchand.

Nos recherches se sont concentrées sur les années 1540, en particulier sur la période couverte par des registres de copie de lettres (lettres envoyées, 1544-1549), sans l'apport desquels l'étude de l'activité commerciale se trouverait considérablement appauvrie. Définie par F. Braudel comme l'ère de la « paix en Méditerranée²⁹ », cette période s'ouvre sur le traité de Crespy-en-Laonnois, qui met un terme à la neuvième guerre d'Italie opposant François I^{er} à Charles Quint. Elle est marquée, à Lyon, par un climat de prospérité fondé sur une croissance économique stable. L'activité de la compagnie lyonnaise des Salviati est alors en pleine expansion, comme l'indique l'ouverture d'une sous-filiale anversoise (1539) et d'une autre à Lyon, dédiée au commerce de la soie (Compagnie de la Draperie, 1544-1547), dont les registres constituent un sous-ensemble intégré à la comptabilité générale. Ces années se caractérisent enfin par une cohérence et une efficacité accrues du point de vue de la direction de la compagnie : après plusieurs séparations successives, l'un des membres de la famille, Averardo Salviati, est seul responsable de la branche lyonnaise. Deux arguments ont ainsi déterminé le choix de la période étudiée. Elle permet non seulement d'analyser l'activité de la firme et le fonctionnement du marché lyonnais en dehors de l'intervention de facteurs exogènes d'ordre familiaux ou conjoncturels, mais l'époque dite « glorieuse » des foires lyonnaises est aussi peu connue, l'attention des auteurs s'étant surtout portée sur la phase du « déclin ». Si la croissance économique de la place est souvent rattachée à

29. BRAUDEL, 1966, t. II, p. 225.

l'action de ses firmes italiennes, les raisons de leur succès ne sont pas pour autant interrogées. L'étude du marché lyonnais par l'analyse des mécanismes économiques qui le régissent, et dont les Italiens sont partie prenante, aide à comprendre les fondements de sa prospérité. La focalisation sur une durée limitée n'exclut pas, du reste, l'approche conjoncturelle. Les ressources qui sont à l'origine de la réussite italienne sont aussi, à n'en pas douter, celles qui ont assuré la durabilité de cette présence étrangère à Lyon. D'autres observations conduisent à redéfinir le changement intervenu à la fin du siècle : qu'il s'agisse du caractère précoce et usuel de pratiques considérées comme des indicateurs ou des conséquences de la crise (orientation spéculative de l'activité bancaire, intrusion dans le marché intérieur), ou encore de la flexibilité des formes d'organisations et des modes opératoires. Celle-ci entre en effet en contradiction avec l'idée d'un retrait brutal et massif des capitaux italiens à la fin du siècle. Signalons enfin que nous n'avons pas hésité à élargir notre enquête par de brèves ouvertures sur les années 1530 et 1550, chaque fois que cette démarche a semblé utile à l'analyse.

Le choix de l'étude de cas pose bien sûr la question de sa représentativité. L'analyse des transactions opérées par les Salviati, surtout lorsqu'elles sont rattachées aux considérations sur la situation de la place véhiculées dans la correspondance, nous informe sur le fonctionnement du marché lyonnais. Pour savoir dans quelle mesure un modèle « national » dominant conditionne à son tour l'activité des Salviati mais aussi où se situent ces derniers dans le monde du grand négoce italien, l'approche comparative s'impose. La littérature consacrée au fonctionnement d'autres firmes italiennes actives sur la scène européenne au *xvi^e* siècle (Affaitadi, Olivieri, Ricciardi...) a souvent été mise à profit dans cette perspective, ainsi que les archives d'autres firmes florentines implantées à Lyon à la même époque (Gondi, Martelli, Capponi).

L'examen des différents enjeux soulevés par la question de la présence italienne à Lyon au milieu du *xvi^e* siècle s'ouvre sur un questionnement relatif aux effets de l'implantation lyonnaise sur l'organisation de la firme Salviati. Ceux-ci touchent aussi bien au mode de tenue de la comptabilité qu'à la structuration du réseau de compagnies et aux formes d'interaction adoptées avec les partenaires extérieurs. Notre approche, qui permet dans un premier temps de mettre en lumière le poids des structures de l'économie locale sur les modes opératoires, conduit aussi à formuler des hypothèses plus larges sur le mode de fonctionnement de l'entreprise toscane à l'époque moderne.

La compréhension des mécanismes économiques impliquant celle des schèmes de pensée qui les régissent et leur donnent un sens, le système comptable fait tout d'abord l'objet d'un examen critique, qui prend en considération deux dimensions. Si la partie double est un langage interprétatif des faits économiques dont la complexité doit être éclairée, elle est aussi un moyen de contrôle, sans lequel la conduite des affaires serait

laissée au hasard, et dont l'utilisation au sein de chaque firme dépend de la structure de celle-ci et de l'ampleur de ses affaires. L'analyse de la comptabilité lyonnaise révèle que sa principale fonction est la gestion et la surveillance des capitaux en circulation, qui s'effectue compte tenu du mode de fonctionnement de la place, où le paiement à crédit et le négoce en commission revêtent une importance particulière.

L'étude de la structure interne de la compagnie et de la position qu'elle occupe dans le groupe de sociétés mis en place à l'échelle européenne révèle quant à elle la puissance économique et le statut privilégié que lui confère son lieu d'implantation. Quoique le groupe de sociétés apparaisse centralisé, à l'image de nombreuses firmes italiennes de l'époque – et par opposition aux firmes du Nord, aux formes d'organisation plus souples – la banque lyonnaise s'impose notamment par ses capacités financières et sa fonction de relais bancaire. Cette importance stratégique lui confère une autonomie accrue sur le plan décisionnel et encourage la création de sous-filiales. L'attractivité du marché lyonnais se reflète aussi dans l'évolution du groupe Salviati : les livres de comptes de la banque d'Averardo témoignent de l'ouverture de nouvelles compagnies à Lyon au cours des années 1550 et de leur participation financière dans une tierce société ouverte à Lyon dans les années 1580 – constatation qui invite à nuancer la thèse du retrait italien fondée sur le seul constat d'une diminution du nombre de raisons sociales actives sur la place.

Les relations que les Salviati entretiennent avec leurs partenaires implantés à l'étranger sont également conditionnées par leur implantation sur le marché lyonnais. La pratique de la commission, à laquelle les Salviati recourent à la fois dans le domaine des marchandises et dans celui du change, surtout en tant que commissionnaires, mais souvent aussi en tant que commettants, répond efficacement et à moindres frais à l'intense demande concentrée lors des foires ; elle permet en outre d'ajuster en permanence l'activité aux fluctuations de la conjoncture, et élargit dans des proportions considérables le réseau des correspondants et les possibilités d'investissements extérieurs, elles-mêmes motivées par l'abondance des capitaux disponibles sur place. Le marché lyonnais est, de ce fait, un bon observatoire de la formation et de la coordination des réseaux marchands dans l'espace et dans le temps. Quoique la solidarité italienne souvent mentionnée dans l'historiographie joue un rôle dans la constitution et le maintien de ces réseaux, l'étude des relations de commission que les Salviati entretiennent avec leurs partenaires indique que la puissance économique et le crédit social des différentes maisons sont les principaux facteurs qui déterminent leur positionnement réciproque.

L'étude s'intéresse, dans un second temps, au fonctionnement de la place et des réseaux d'affaires à travers une approche à la fois qualitative et

quantitative des principaux secteurs d'activité de la banque Salviati. Celle-ci conduit tantôt à approfondir, tantôt à contester la vision qu'offre l'historiographie actuelle de l'organisation du marché lyonnais et des stratégies de ceux qui en sont alors les principaux animateurs. Bien que Florentins, les Salviati sont, déjà dans les années 1540, spécialisés dans le commerce de l'argent. Si le négoce de marchandises constitue chez eux une activité plutôt accessoire, ils n'en figurent pas moins parmi les marchands les plus importants de la place. L'étude des livres qui enregistrent cette activité montre l'implication de la compagnie dans la redistribution de soieries précieuses et d'épices, mais elle révèle aussi que ce « commerce du luxe » est loin de s'avérer toujours profitable. Sur un marché aussi compétitif, l'accès privilégié des Italiens aux sources d'approvisionnement ne leur assure pas le succès des ventes, qui dépend pour beaucoup de l'habileté et du bon-vouloir d'intermédiaires locaux (courtiers, revendeurs). Les difficultés rencontrées dans ce secteur contribuent à expliquer la spécialisation des Salviati dans un domaine habituellement décrit comme celui des marchands français : la vente de peaux et de fourrures, qu'ils pratiquent en commission pour le compte de grands marchands pistoisiens. L'analyse du négoce de marchandises pratiqué par la firme invite à remettre en question les divisions établies par les historiens entre Italiens spécialisés dans l'import-export et marchands français maîtres du domaine intérieur : non seulement, les Salviati fournissent directement des artisans français, mais ils n'hésitent pas, dans le cadre d'une activité menée essentiellement en commission, à s'adresser à des importateurs français pour s'approvisionner en produits étrangers. L'observation des ventes en compte propre dénote enfin un intérêt précoce pour le marché intérieur, qui se matérialise dans la vente sur les foires, à des marchands français aussi bien qu'étrangers, de biens produits ou manufacturés dans le Royaume.

L'analyse se porte ensuite sur les activités bancaires, spéculatives et financières de la compagnie, envisagées aussi bien en elles-mêmes que dans les différents types de relations qu'elles entretiennent avec le négoce de marchandises. Cet angle d'observation nous permet d'étudier de l'intérieur le fonctionnement d'un marché financier qui, jusqu'à présent, a uniquement été abordé d'un point de vue externe. Plus encore que dans le domaine de la marchandise, les archives de firmes permettent ici de dépasser la vision qu'offre l'étude des sources locales, dans lesquelles les flux bancaires n'apparaissent que marginalement. L'étude du marché du dépôt, commencée dans le cadre de cette thèse, a pu être approfondie dans le cadre d'une participation au projet ANR Enpresa, et a fait l'objet de travaux séparés. Ceux-ci ont montré qu'observé de l'intérieur des banques de foire, le dépôt – traditionnellement associé à l'activité des banques locales – apparaît comme un instrument de compensation qui assure la fluidité du marché lyonnais des changes et soutient l'autofinancement du

commerce international, renforçant ainsi la position de la place dans le grand négoce européen³⁰. Laissant de côté ce pan du marché du crédit, le présent travail se concentre désormais sur le marché des finances royales et celui des changes, et s'élargit sur des considérations relatives à l'histoire des pratiques bancaires.

L'implication croissante des Salviati dans la finance conduit à s'interroger sur les avantages qui peuvent être tirés de cette activité périlleuse. Si l'importance du rôle joué par les banques italiennes de Lyon dans le financement des emprunts royaux a maintes fois été soulignée et si leur apport dans ce domaine a parfois pu être chiffré, les moyens par lesquels ces banques gèrent l'accroissement de la dette publique à partir du règne de François I^{er} ou la manière dont elles en tirent parti échappent à l'analyse fondée sur la lecture des sources administratives locales et nationales. Mais c'est à n'en pas douter dans le domaine des affaires de change, qui sont un terrain peu exploré par l'historiographie, malgré la place fondamentale qu'elles occupent dans l'activité des grands centres commerciaux de l'époque moderne, que l'approche par les archives d'entreprise s'avère la plus fructueuse. L'étude du change par lettres, domaine de prédilection de la compagnie, se fonde sur l'analyse d'opérations-types menées en commission et en compte propre et d'autres plus particulières, illustrant des aspects méconnus de l'activité des Italiens de Lyon. Tandis que l'analyse du change en commission éclaire les mécanismes de compensation de dettes et d'ajustement des balances commerciales que l'historiographie s'est jusqu'à présent contentée d'évoquer, celle de l'activité menée en compte propre permet d'observer comment des hommes d'affaires basés à Lyon se servent de la structure des échanges internationaux pour faire fructifier leurs capitaux. Elle invite de ce fait à dépasser la perspective qui fait de Lyon l'épicentre du marché européen des changes. L'explicitation de la nature complexe de l'activité cambiaire – où se mêlent bien souvent le règlement d'échanges commerciaux, le crédit et la spéculation bancaire – et la mise au jour de la diversité des acteurs et des territoires impliqués dans cette activité, remet en cause de nombreuses thèses émises au sujet des usages différenciés de la lettre de change dans l'espace et dans le temps. L'attention portée à la formalisation des effets de paiement, dont les comptes livrent parfois une transcription détaillée, apporte enfin un éclairage nouveau sur l'évolution technique du papier commercial à une époque précédant celle de la diffusion à grande échelle de l'assignation et de l'escompte.

30. MATRINGE, 2015.